

Paris, le 2 mai 2024

Information relative à la nomination de l'expert indépendant dans le cadre de l'évaluation de l'offre publique d'échange annoncée par Covivio

Le Conseil de Surveillance a pris note que l'apport de la participation de Generali de 8,3% au capital de Covivio Hotels en échange d'actions nouvelles Covivio a été réalisé le 19 avril 2024, plaçant Covivio dans l'obligation de lancer une offre publique d'échange visant les titres de Covivio Hotels (l'« Offre »). Dans ce contexte, Covivio a, le même jour, déposé un projet de note d'information relative à l'Offre aux mêmes conditions que l'opération d'apport de la participation de Generali (à savoir 31 actions Covivio pour 100 actions Covivio Hotels, post détachement des dividendes 2023).

Conformément aux dispositions de l'article 261-1, III du règlement général de l'AMF, le Conseil de Surveillance de Covivio Hotels a constitué, le 22 février 2024 à la suite de l'annonce le même jour par Covivio de son projet d'Offre, un comité *ad hoc* composé des trois membres indépendants du Conseil de Surveillance, à savoir Mme Adriana Saitta, la Caisse des Dépôts et Consignation représentée par M. Arnaud Taverne et SOGECAP représenté par M. Yann Briand.

Le 5 mars 2024, sur proposition du comité *ad hoc*, le Conseil de Surveillance a désigné, sur le fondement des dispositions de l'article 261-1, I, 1° du règlement général de l'AMF, le cabinet Abergel, représenté par M. Jean-Noël Munoz, en qualité d'expert indépendant qui se prononcera sur les conditions financières de l'Offre et dont le rapport sera reproduit dans la note en réponse de Covivio Hotels.

Le Conseil de Surveillance se réunira à nouveau après remise du rapport de l'expert indépendant pour faire part de son avis motivé sur les termes de l'Offre, conformément à la réglementation applicable. Cette Offre proposera une opportunité de sortie aux actionnaires qui le souhaiteront sur la base d'une parité de 31 actions Covivio contre 100 actions Covivio Hotels.

Contact de l'expert indépendant

Cabinet Abergel
Monsieur Jean-Noël Munoz
Tél. : +33 (0)1 42 88 29 32
Courriel : jn.munoz@abergel-associes.com



CONTACTS

Relations Presse

Géraldine Lemoine

Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00

geraldine.lemoine@covivio.fr

Relations Investisseurs

Vladimir Minot

Tél : + 33 (0)1 58 97 51 94

vladimir.minot@covivio.fr

Louise-Marie Guinet

Tél : + 33 (0)1 43 26 73 56

covivio@wellcom.fr



A PROPOS DE COVIVIO HOTELS

Covivio Hotels est spécialisé dans la détention de murs d'exploitation dans le secteur de l'hôtellerie. Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC), partenaire immobilier des grands acteurs de l'hôtellerie, Covivio Hotels détient un patrimoine d'une valeur de 6,4 Md€ (à fin 2023).

Covivio Hotels est noté BBB+ / perspective Stable par Standard and Poor's.



A PROPOS DE COVIVIO

Forte de son histoire partenariale, de ses expertises immobilières et de sa culture européenne, Covivio invente l'expérience utilisateur d'aujourd'hui et dessine la ville de demain.

Acteur immobilier de préférence à l'échelle européenne, Covivio se rapproche des utilisateurs finaux, capte leurs aspirations, conjugue travailler, voyager, habiter, et co-invente des espaces vivants.

Opérateur européen de référence avec 23,1 Md€ de patrimoine Covivio accompagne les entreprises, les marques hôtelières et les territoires dans leurs enjeux d'attractivité, de transformation et de performance responsable.

Construire du bien-être et des liens durables telle est ainsi la Raison d'être de Covivio qui exprime son rôle en tant qu'opérateur immobilier responsable auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, actionnaires et partenaires financiers, équipes internes, collectivités, générations futures. Par ailleurs, son approche vivante de l'immobilier ouvre à ses équipes des perspectives de projets et de parcours passionnants.